Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025136SCA-DE

Département du Finistère

République Française

DEL 2025/136

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt cinq
Le Mercredi 10 Décembre à 19h06

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 22 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF,** Hélène **LE BOURHIS,** Robert **RAOUL,** Martine **BOUCHER,** Jean-François **LE MAT,** Marie-Pierre **GIRE,** Danielle **LE GALL,** Fabienne **CAILLAREC,** Ludovic **RUHIER,** Frédéric **MICHEL,** Anne **LE GALL,** Jean-Pierre **GUILLOU,** Anne-Laure **LE GRAND,** Didier **MORGANT,** Delphine **BOUGUENNEC,** Isabelle **TANGUY,** Roland **SAINT-JORE,** Marie-Antoinette **PEDRONO,** Anke **HULSHOF,** Kaëlig **PENCREAC'H**, Jeanne-Yvonne **TRICHE**, Didier **DALLENNES.**

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric **LE BEUX,** Marine **SENECHAL,** Jacqueline **SABATIER,** Gaétan **COSQUER,** Marie-Josée **CANEVET** qui ont donné respectivement à Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Isabelle TANGUY, Jean-Pierre GUILLOU, Didier DALLENNES.

ABSENTS : Pierrette **LE FLOCH**, Isabelle **DEWINTRE.**

Madame Isabelle **TANGUY** a été élue Secrétaire.

DEL 10.12.2025 / 2025/136 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET UN MEDECIN GÉNERALISTE : AIDE À L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN GÉNERALISTE :

RAPPORTEUR M. LE MAIRE,

M. le Maire explique à l'assemblée délibérante que la commune souhaite accompagner l'installation d'un médecin généraliste sur la commune de Scaër.

L'article L 1511-8 du CGCT prévoit que les communes et leurs groupements peuvent attribuer des aides destinées au maintien ou à l'installation de professionnels de la santé dans des zones où un déficit est constaté en la matière. Le dispositif vaut également pour un centre de santé (art. L 6323-1 du code de la santé publique).

La commune de Scaër souhaite attribuer une prime d'installation d'un montant de 5000€.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025136SCA-DE

VU Les articles R1511-44 à R1511-46, Sous-section 1 : Aides à l'installation et au maintien des professionnels de santé et des centres de santé,

VU le Décret n°2005-1724 du 30 décembre 2005 - art. 1 (JORF 31 décembre 2005)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du Mercredi 03 Décembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE,

Article N°1 :
DE VERSER une prime à l'installation de 5000€, afin de soutenir l'installation de MANON BRIGNON, médecin généraliste avec capacité d'acuponcture médicale, sur la commune de Scaër, en Février 2026,

Article N°2 :
D'ADOPTER la convention telle que présentée en annexe,

Article N°3 :
D'AUTORISER Monsieur Le Maire à la signer avec chaque médecin généraliste souhaitant s'installer sur la commune de Scaër.

Article N°4 :
D'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier,

Article N°5 :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

M. LE MAIRE
Jean-Yves **LE GOFF**



Secrétaire de séance
Isabelle TANGUY

